

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2008

Informations diverses

- mise en place du droit d'accueil lors du mouvement de grève du 20 novembre, du courrier de la Réserve Naturelle signalant les abus de circulation routière en direction du chalet de Varambon, de la possibilité pour les administrés de consulter le dossier du SCOT à la mairie, de la plainte déposée suite à l'acte de vandalisme commis dans les toilettes publiques, de l'embauche d'une secrétaire à temps partiel à partir du 8 décembre.

Finances

- instauration de la taxe locale d'équipement au taux de 3% pour toutes les catégories d'immeubles à partir du 1^{er} décembre 2008
- instauration de la participation pour raccordement aux égouts et fixe le montant à 25€ le m² de surface hors œuvre nette créée à partir du 1^{er} décembre 2008
- allocation de l'indemnité de conseil au comptable du trésor
- décision modificative (2200 €) afin de financer le remplacement du rideau métallique du local des pompiers dont la vétusté rend la manœuvre délicate
- orientations budgétaires pour l'année 2009 : salle polyvalente (équipement de la cuisine, toilettes), école (mise en conformité du sous sol), école et mairie (acquisition de matériel informatique), centre d'exploitation (installation d'un chauffage, matériel), cimetière (mise en place d'un ossuaire et aménagement du secteur sud est), réserve foncière, opération cœur de village (étude quartier ouest), assainissement (réseau Pelant et lagunage), eau potable.

Travaux

- avenant n° 1 de l'entreprise Poncet Confort Décor (1361,96 €) pour travaux supplémentaires non prévus au marché de l'école
- mise en place de rayonnages dans la classe du 1^{er} étage et de l'étude visant à libérer de la place dans le hall d'entrée
- suite à l'avis de la commission d'appel d'offres, retient l'offre de l'entreprise Bonna sabla (18 047,35 €) pour le projet de réaménagement du cimetière.
- Accord d'une subvention du conseil général de 6909 € pour la rénovation du four de la Mulaz,
- réfection d'un mur de soutènement rue du Crêt d'eau par l'entreprise Gallia dans la première quinzaine de décembre. Le grillage sera mis en place par les agents communaux.
- Inscription dans la programmation 2009 du Parc naturel Régional de l'étude de faisabilité concernant la cure.

Dématérialisation des marchés publics

- Adhésion au groupement de commande (communes de la CCBB) pour une durée de 5 ans.

Navette TGV

- Renouvellement du fonctionnement de la navette hivernale

Occupation des sols

- Retrait permis de construire Cottier

Déneigement

- Convention avec l'entreprise Vistalli pour les voies communales et rurales à Menthnières.